

SYNOFF

ACTU

JUIN 2026

**SYNERGIE
OFFICIERS**

LA LETTRE D'ACTUALITÉ
DU SYNDICAT
SYNERGIE-OFFICIERS

>> RÉFORME
DES SÉANCES DE TIR 
SYNERGIE-OFFICIERS
VOUS LIVRE QUELQUES
 PRÉCISIONS

Lire page suivante

**SYNERGIE
OFFICIERS**

JUIN
2026

La problématique de comptabilisation des tirs dans la Police nationale [qui] conduit à un pourcentage de réalisation d'environ 70% : il s'avère que les « indisponibles » (congés maternité, congés maladie...) sont comptabilisés. Les logiciels utilisés ne permettent pas d'extraction précise de ceux qui ne peuvent pas faire leur tir pour motifs légitimes.

SYNERGIE-OFFICIERS était reçu, à sa demande, par Madame Valérie MINNE au sujet de l'expérimentation des nouvelles modalités d'organisation des séances de tir réglementaire.

Madame MINNE nous présentait le projet « RTPN : Responsable de Tir de la Police Nationale » en rappelant le contexte, qui peut se décomposer en trois volets distincts :

- **La problématique de comptabilisation des tirs dans la Police nationale qui conduit à un pourcentage de réalisation d'environ 70% :** il s'avère que les « indisponibles » (congés maternité, congés maladie...) sont comptabilisés. Les logiciels utilisés ne permettent pas d'extraction précise de ceux qui ne peuvent pas faire leur tir pour motifs légitimes. Les services de l'Académie ont proposé une nouvelle méthodologie de comptabilisation qui devrait bientôt être diffusée dans tous les territoires. Par ailleurs, les CEA, officiers et commissaires seront considérés comme à jour des tirs à leur sortie d'école, en prenant en compte la notion de quadrimestre glissant. Cette nouvelle méthodologie devrait permettre d'augmenter le volume des tirs.
- **La filière FTSI :** Les FTSI ont une formation exigeante de 19 semaines sur 4 sites distincts et connaissent des conditions d'exercice parfois difficiles. Mme MINNE a souhaité lancer une réflexion globale sur les FTSI, et notamment leurs statuts, le recrutement, la formation et les métiers. Elle a rappelé qu'ils étaient essentiels au sein de la formation et que ce projet « RTPN » n'avait pas pour but de dévaloriser la fonction de FTSI, bien au contraire. Son idée est de valoriser une filière et une spécialité en souffrance qui ont besoin de lisibilité.
- **Le projet du RTPN :** La séance de tir reste une action de formation sauf pour l'exercice de tir envisagé (qui concernerait 1 tir par an et par fonctionnaire) pour ceux qui sont les plus à l'aise avec leurs armes. Le tir d'entraînement serait comptabilisé pour un tir. Il ne serait pas possible en cas de « tir de reprise » ou d'agents qui auraient une appréhension à tirer. Actuellement, seul le SIG SAUER serait concerné par le projet mais le dispositif pourrait être étendu au GLOCK.

Un groupe de travail (GT) technique a été mis en place dans le Val d'Oise (95) et un autre GT devrait l'être très rapidement au sein d'un service de la préfecture de Police de Paris. Ces groupes de travail ont pour mission d'étudier la faisabilité au regard du nombre de personnels, des locaux et du profil des personnes qui seraient volontaires. Si de telles séances devaient être mises en place dans le cadre de ces GT, elles seraient encadrées par un FTSI.

Certains officiers, souvent anciens CEA, FTSI, tireurs qualifiés, en provenance de groupes très opérationnels (type BRI, GAO, RAID...) pourraient être volontaires et ce, dès la scolarité à l'ENSP.



En effet, les textes régissant l'usage de l'arme doivent être revus préalablement et proposés en CSA. Il n'est donc pas possible de faire une expérimentation à proprement parler. Ces séances d'entraînement concerneraient du tir statique, en ligne, avec la possibilité d'utiliser des abris mais sans déplacement avec l'arme à la main.

Une formation serait dispensée au RTPN, toutefois, les contours n'en sont pas encore définis. Un officier ou un gradé volontaire « RTPN » pourrait encadrer les exercices de tirs de ses effectifs.

SYNERGIE-OFFICIERS a indiqué que l'annonce de ce projet avait suscité des réactions globalement très mitigées, voire négatives, de la part des officiers.

SYNERGIE-OFFICIERS a demandé, pour le cas où l'expérimentation déboucherait sur une généralisation, que la notion de volontariat des officiers ou gradés « RTPN » soit prise en compte systématiquement.

SYNERGIE-OFFICIERS a également souligné que certains officiers, souvent anciens CEA, FTSI, tireurs qualifiés, en provenance de groupes très opérationnels (type BRI, GAO, RAID...) pourraient être volontaires et ce, dès la scolarité à l'ENSP.

Madame MINNE prenait note de notre observation et indiquait qu'elle souhaitait prendre en compte la valorisation des parcours des internes, avec leurs expériences et expertises techniques. Elle ajoutait qu'il s'agissait d'une piste de réflexion intéressante.

SYNERGIE-OFFICIERS sera très attentif et vigilant à la suite donnée à ces groupes de travail et à l'encadrement nécessairement très strict de nouvelles mesures de ce type.



SYNERGIE-OFFICIERS EN VISITE DANS L'OcéAN INDIEN À L'ÉCOUTE DES POLICIERS DE LA RÉUNION ET DE MAYOTTE

Dans le cadre d'une tournée de contact et d'échanges, Gaëlle James, secrétaire générale de SYNERGIE-OFFICIERS, et Cyril Leteuil, conseiller technique Outre-mer et coopération internationale de sécurité, se sont rendus à La Réunion et à Mayotte afin de rencontrer les officiers de police et les autorités territoriales de la police nationale.

Au cours de ces déplacements, les représentants syndicaux ont échangé avec les directeurs territoriaux de la police nationale, les responsables des filières commissaires et officiers. Ils ont également présenté les grandes orientations de leur organisation, notamment la promotion d'un corps unique réunissant officiers de police et commissaires.

Dans les deux départements, SYNERGIE-OFFICIERS a insisté sur la nécessité de renforcer les moyens humains et opérationnels de la police nationale afin de répondre aux défis spécifiques de l'océan Indien. Nous avons appelé notamment à une montée en puissance des capacités d'investigation, de renseignement, de lutte contre le narcotrafic, la cybercriminalité, les filières migratoires et les influences étrangères.

À La Réunion, notre organisation défend plusieurs évolutions structurelles, parmi lesquelles une meilleure représentation de la police nationale au sein de l'OFAS, la création d'une antenne du SIRASCO, le renforcement de l'OLTIM ainsi que la mise en place d'une antenne régionale de l'IGPN couvrant La Réunion et Mayotte. Notre organisation soulignait également la nécessité de consolider les effectifs dédiés aux violences intrafamiliales et à la protection des mineurs victimes.



Cyril Leteuil et Gaëlle James



Les deux déplacements ont [...] permis de saluer la mise en œuvre de plusieurs propositions précédemment portées par notre syndicat, notamment la création de l'antenne OLTIM à Mayotte et de l'antenne SIAT à La Réunion, tout en appelant à poursuivre les efforts de modernisation des dispositifs de sécurité dans la zone.

À Mayotte, les échanges ont davantage porté sur les conditions d'exercice particulièrement exigeantes des policiers, la question des effectifs, les perspectives de carrière, les compensations indemnitaires ainsi que les difficultés d'accès au logement. SYNERGIE-OFFICIERS a notamment plaidé pour le renforcement du STPAF et pour une meilleure reconnaissance des responsabilités exercées par les officiers dans un contexte de forte pression migratoire et sécuritaire. Les deux déplacements ont également permis de saluer la mise en œuvre de plusieurs propositions précédemment portées par notre syndicat, notamment la création de l'antenne OLTIM à Mayotte et de l'antenne SIAT à La Réunion, tout en appelant à poursuivre les efforts de modernisation des dispositifs de sécurité dans la zone. Enfin, SYNERGIE-OFFICIERS soutient la création d'une compagnie régionale d'ordre public commune à La Réunion et à Mayotte. Cette structure, fondée sur les capacités existantes des deux territoires, permettrait selon notre organisation de renforcer la solidarité policière, d'améliorer la réactivité opérationnelle et de mieux anticiper les crises susceptibles d'affecter l'un ou l'autre de ces départements.

Gaëlle James et Cyril Leteuil ont conclu leur tournée en remerciant chaleureusement les bureaux départementaux, les adhérents et l'ensemble des officiers rencontrés pour leur accueil, leur engagement et leur professionnalisme au service de la sécurité des populations ultramarines.



DES NOUVELLES DE L'ENSP



RÉUNIONS TECHNIQUES RELATIVES AU RECLASSEMENT ET LA PAYE DE COMMANDANT

REUNION
STAGE **COMMANDANT** 2026



**SYNERGIE
OFFICIERS**

À l'occasion du stage statutaire pour l'accès au grade de commandant au mois de juin, SYNERGIE-OFFICIERS organisait deux réunions techniques au sujet des règles de reclassement et des modifications de paye induites par cet avancement.

En effet, de trop nombreux officiers, promus récemment au grade de commandant, ont été confrontés à d'importants problèmes de paye : trop perçu d'ISSP, absence de versement de l'indemnité compensatrice, absence de régularisation de l'IRP Commandant.... Ainsi, les délégués Ile-de-France SYNERGIE-OFFICIERS animaient deux réunions techniques de plus d'une heure sur cette thématique. Les commandants présents ont pu apprécier la clarté et l'utilité des informations transmises.

Parce que comprendre son reclassement et sa fiche de paye contribue à être acteur de sa carrière, vos délégués SYNERGIE-OFFICIERS vous apportent toute leur expertise technique !

FLASH

↓ INFO



Les résultats du MG1 sont parus. Nous félicitons bien sincèrement les collègues retenus. Nous restons en attente de la parution des résultats à l'avancement au grade de commandant divisionnaire, à l'échelon spécial de commandant divisionnaire et à l'accès à l'échelon spécial de commandant divisionnaire à l'emploi fonctionnel



SYNERGIE-OFFICIERS
VOUS SOUHAITE,
UN BEL ÉTÉ
AINSI QUE DE BONNES
VACANCES !